

L'AMÉNAGISTE

La revue de l'aménagement du territoire au Québec

Volume 31-3
Automne 2019

Une publication de



Association des aménagistes
régionaux du Québec

LE REGROUPEMENT
DES PROFESSIONNELS
EN AMÉNAGEMENT
RÉGIONAL DU TERRITOIRE

Protection du ciel étoilé dans la MRC du Haut-Saint-François: Amélioration de la qualité de vie et moteur de développement

Par Nathalie Laberge, directrice de l'aménagement
et de l'urbanisme Lise Got, chargée de projet
MRC du Haut-Saint-François

En 2007, l'IDA (International Dark Sky Association) a reconnu la réserve de ciel étoilé du Mont-Mégantic (RICEMM) comme étant la toute première réserve internationale de ciel étoilé. Son territoire couvrant une superficie de 5275 km² englobe trois MRC : le Granit, le Haut-Saint-François et la ville/MRC de Sherbrooke.



IN8748396

BUREAU

400, boulevard Jean-Lesage Est, bureau 535, Québec (Québec) G1K 8W1 · www.aarq.qc.ca

Le Parc national du Mont-Mégantic est au cœur de la réserve, ainsi que ses observatoires astronomiques scientifiques et populaires. Elle vise à préserver l'accès pour tous à l'expérience du ciel étoilé, car ce spectacle désigné comme Patrimoine mondial de l'humanité par L'UNESCO est en voie de disparition dans les espaces urbanisés.

Parallèlement à la reconnaissance de la réserve, les trois territoires ont adopté des règlements sur l'éclairage extérieur. Suite à l'adoption de ceux-ci, un projet de conversion de l'éclairage public et privé a été entrepris en 2006, plus particulièrement dans les municipalités situées dans le voisinage immédiat du Mont-Mégantic. Ces conversions ont permis une réduction moyenne de la consommation énergétique de 30% pour l'éclairage routier et de 60% pour les autres applications d'éclairage. Avec 2 millions de dollars d'investissement, plus de 3300 luminaires ont été remplacés dans 17 municipalités, ce qui équivaut à plus de 1 700 000 KWh/an d'économie d'énergie ou environ 200 000 \$ d'électricité pour la région. Surtout, cette conversion a permis de réduire de 35 % la pollution lumineuse dans cette zone précise¹. Les activités de recherche, d'éducation et de tourisme du Mont-Mégantic reposent sur l'observatoire astronomique. La protection du ciel étoilé s'avère donc cruciale.

La pollution lumineuse et les bases d'un éclairage respectueux de l'environnement

La pollution lumineuse, outre le voilement des étoiles et les difficultés d'observation qu'elle entraîne pour les astronomes, a de multiples impacts sur la santé humaine, les écosystèmes, le paysage nocturne ainsi que tel que mentionné précédemment, sur l'efficacité énergétique. Ces effets sont amplifiés par l'apparition des DEL blanches contenant beaucoup de lumière bleue, que l'on associe aux dérèglements des rythmes biologiques. Professeur de physique au CEGEP de Sherbrooke, détenteur d'une maîtrise en astrophysique et d'un doctorat en télédétection, Martin Aubé a coréalisé une étude internationale démontrant des liens entre la lumière bleue et certaines formes de cancer. Les gens prennent petit à petit conscience qu'il n'y a pas juste le ciel étoilé qui est en jeu.

Les grands principes de l'éclairage respectueux de l'environnement et du ciel étoilé touchent :

- 1 les heures d'éclairage (seulement ce qui est nécessaire)
- 2 la puissance du luminaire (seulement ce qui est nécessaire)

- 3 l'orientation du luminaire (la lumière doit être orientée vers le sol)
- 4 la température de couleur (la couleur ambrée ne contient presque pas de lumière bleue)

En 2018, le Bureau de Normalisation du Québec a adopté une norme québécoise sur le contrôle de la pollution lumineuse (BNQ 4930-100). Celle-ci est le résultat d'un accord généralisé d'un comité multipartite (experts, fournisseurs et utilisateurs). Elle guide les intervenants pour de meilleures pratiques d'éclairage extérieur. Depuis son adoption, plusieurs municipalités du Québec ont entrepris des projets visant à atteindre une économie énergétique tout en favorisant la noirceur.

Cette norme québécoise a été mise sur pied sans tenir compte de la particularité d'une Réserve internationale de ciel étoilé. Les standards exigés dans la réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic sont plus exigeants et visent à préserver, aujourd'hui et pour les générations futures, l'accès à l'expérience du ciel étoilé.

1. www.RICEMM.org

Le projet

On préserve la réserve

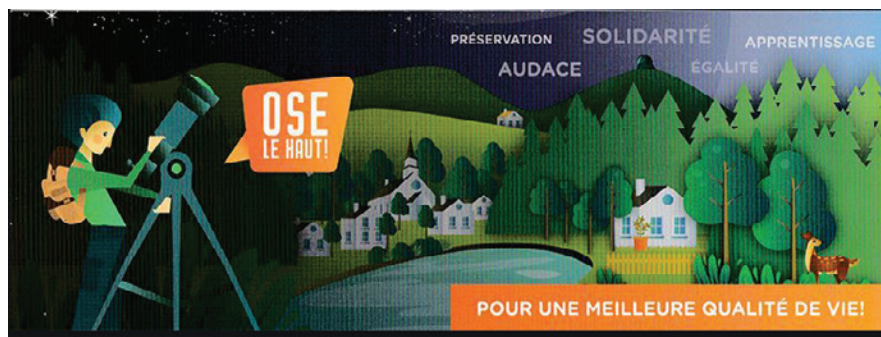


Soucieuse de la pérennité de cette réserve, consciente des nombreux enjeux (astronomie, santé et efficacité énergétique) ainsi que du potentiel de développement autour de la thématique du ciel étoilé, la MRC du Haut-Saint-François a décidé en 2018 de mettre en place un projet privilégiant la sensibilisation à la pollution lumineuse baptisé *On préserve la réserve* plutôt que la coercition. La campagne vise d'abord à faire réaliser aux habitants de la MRC qu'ils ont la chance de vivre dans une réserve internationale de ciel étoilé, une des 12 existantes à l'échelle de la planète, pour ensuite poser des actions visant à préserver la noirceur tant désirée. Les principaux objectifs de ce projet :

- 1 Mieux connaître pour mieux protéger
- 2 Mieux s'éclairer pour moins polluer
- 3 Mieux s'outiller pour faire les bons choix de luminaires

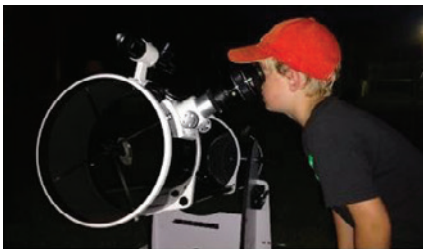
Pour atteindre ses objectifs, la MRC a fait le pari que ses citoyens et entrepreneurs doivent être sensibles au ciel étoilé et à sa fragilité pour poser des gestes respectueux lors de l'installation ou le remplacement des luminaires. C'est une démarche de développement territorial puisqu'elle ne fait pas qu'apporter des changements dans les installations existantes mais qu'elle modifie également nos façons de faire. Pour la MRC, la campagne *On préserve la réserve* s'inscrit dans une démarche de développement durable conciliant les besoins en éclairage nocturne et la préservation du ciel étoilé. Adhérer à cette campagne est un engagement social et politique pouvant produire des retombées environnementales et sociales positives.

À travers ses actions destinées aux enfants, au grand public et aux professionnels, la MRC souhaite rassembler tout le territoire autour de cette identité originale tout en développant le sentiment d'appartenance à la réserve et la fierté de vivre dans un territoire unique. Un endroit où il fait bon de vivre sans lumière intrusive et sans éblouissement. Par ailleurs, la MRC est sur le point de lancer sa stratégie locale d'attraction rétentive de résidents *Ose le Haut pour une meilleure qualité de vie*. *Ose le Haut* c'est un projet de vie autour de 5 valeurs : la solidarité, l'audace, l'apprentissage, l'égalité et la préservation d'un environnement sain et naturel. L'élaboration d'un label agro-touristique local s'identifiant avec le ciel étoilé qui accompagne cette stratégie démontre que la qualité du ciel nocturne est un facteur d'attraction pour notre région et agit comme moteur de développement.



Développer l'intérêt du grand public

Parce qu'on protège ce que l'on aime, le projet vise à permettre à tous de vivre gratuitement une expérience d'observation du ciel étoilé, animée par une personne compétente et passionnée. Des soirées d'observation ouvertes au grand public et parfois aux services d'animation estivale sont programmées dans diverses municipalités durant la saison estivale. D'ailleurs, les aménagistes régionaux présents au colloque de 2012 tenu en Estrie ont eu le privilège de vivre une telle expérience à L'ASTROlab ainsi qu'à l'observatoire populaire au sommet du Mont-Mégantic.



Le projet mise particulièrement sur la sensibilisation adressée aux enfants des écoles du territoire. Ils bénéficient, avec leur professeur, un atelier-conférence dans leur classe qui leur permet de découvrir les bases de l'astronomie, les rudiments de l'observation du ciel étoilé tout en étant sensibilisé à l'existence de la Réserve internationale du ciel étoilé du Mont-Mégantic ainsi qu'à la problématique de la pollution lumineuse. Lors de cet atelier-

conférence les enfants reçoivent un cherche-étoile ainsi que quelques suggestions d'activités créatives à réaliser à la maison. Pour leur part, les professeurs reçoivent aussi des suggestions d'activité à réaliser adaptées au cursus scolaire. Après tout, les enfants sont les futurs acteurs du développement.

Développer les connaissances sur l'éclairage extérieur

La réglementation sur l'éclairage extérieur a été mise à jour en 2018. Le règlement de RCI est adapté aux nouvelles technologies DEL et plus facile à appliquer pour les inspecteurs municipaux sur le terrain.

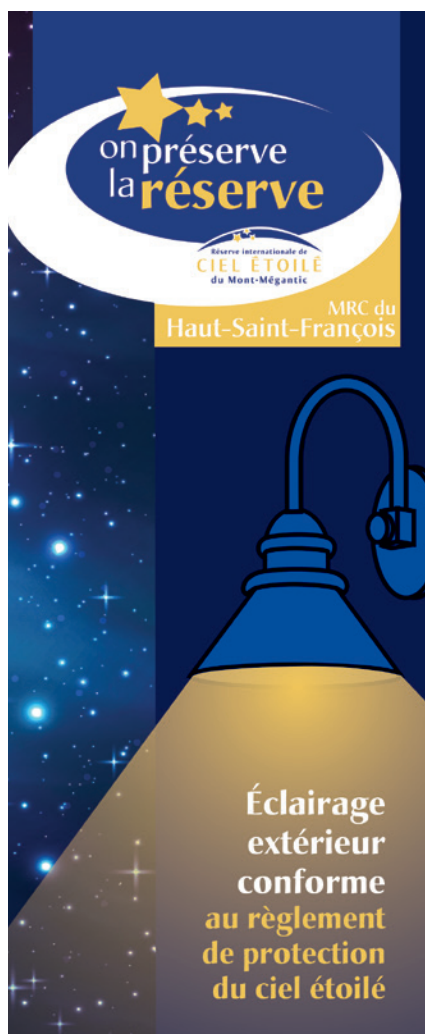
Par ses relations avec les fournisseurs et installateurs d'éclairage, la MRC vise à mieux faire connaître les critères spécifiques de préservation



du paysage nocturne aux professionnels. Elle offre des outils qui permettent de distinguer les modèles de luminaires qui sont respectueux du ciel étoilé (dépliants d'information, liste de luminaires conformes) ainsi qu'à améliorer la disponibilité de luminaires conformes (quincailleries, fournisseurs, développement d'un luminaire avec un entrepreneur du territoire).

La MRC incite également les entreprises du territoire tant industriel, commercial et agricole à convertir leur système d'éclairage extérieur. Elle les accompagne dans leurs démarches et souhaite par la suite mettre en valeur les conversions de qualité (reconnaissance, publication sur le web ainsi que dans le journal local). Les entreprises participantes peuvent ainsi se faire valoir et affirmer « Ici, on préserve la réserve » un gage de qualité pour les consommateurs.

Toutes les communications et activités sont le fruit d'une étroite collaboration avec de nombreux partenaires locaux et régionaux dont les principaux sont les 14 municipalités, le Parc national du Mont-Mégantic, l'Observatoire du Mont-Mégantic, le Club d'astronomes amateurs de Sherbrooke (CAAS) ainsi que le club d'astronomes amateurs de la première réserve de ciel étoilé (CAPRICE).



Au moment d'écrire ses lignes, un comité formé de l'ASTROLab, et des trois MRC faisant partie de la Réserve internationale du Mont-Mégantic soient, La MRC du Granit, la Ville/MRC de Sherbrooke et la MRC Haut Saint-François discutent de l'importance de travailler en concertation pour unifier les bonnes pratiques et les actions à venir dans la RICEMM. La campagne *On préserve la réserve* est appelée à faire partie

intégrante du plan quinquennal 2020-2024 de la Réserve internationale de ciel étoilé du Mont-Mégantic.

L'observation du ciel étoilé c'est un spectacle accessible à tous, petits et grands, amateurs et passionnés d'où l'importance de réfléchir à l'aménagement des luminaires lorsqu'on planifie le développement. Afin de souligner l'initiative environnementale inspirante de *On préserve la réserve*, la fondation estrienne en environnement a attribué un Prix distinction à la MRC pour son initiative. Le projet *On préserve la réserve* est également en liste pour le prix d'excellence.

À propos des auteures

Nathalie Laberge est diplômée d'un baccalauréat en géographie de l'université de Sherbrooke et d'une Maîtrise en urbanisme de l'institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Elle a débuté sa carrière professionnelle au sein d'une société d'urbanistes-conseils. Depuis 18 ans, elle occupe le poste de directrice du département d'aménagement, d'urbanisme et de la géographie de la MRC du Haut-Saint-François.

Lise Got a étudié la géographie et le développement rural. Depuis 10 ans, elle travaille auprès des municipalités et des MRC de l'Estrie.